

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 9 novembre 2021 à 19 H.

**Présents :** François PERRIN, Lionel VEROT, Éric BERGE, Hélène MESTRE, Evelyne VELDEMAN, Patrick BUGGIO, Rémi RENSY, Claire ANDRE.

**Absents :** Thibaut MADELINE, Nelly LEMAIRE excusés.

Rémi RENSY est désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité.

### 1- VOIRIE

Le Maire explique que la commune peut bénéficier d'un financement des « amendes de police » pour les travaux du parking de la salle des fêtes, ce qui représenterait 25 % maximum de l'investissement plafonné. Comme nous avons déjà déposé un dossier pour la D12 A pour un montant de travaux d'environ 20 000 €, si nous y ajoutons le parking pour environ 39 000 €, nous arrivons à un montant supérieur au plafond. Nous ne pourrions espérer au total que 7 500 € d'amendes de police.

Nous pouvons retirer les travaux de la D12 A pour l'année 2022 et les reprogrammer en 2023.

Nous aurions pour ces deux programmes 12 500 €, plus 7 500 € pour le chemin piétonnier le long de la D20 (route de Broin), que l'on programmerait pour 2024, sachant que les travaux d'un montant maximum de 20 000€ HT peuvent être subventionnés à 50 %.

Nous devons également modifier le plan de financement.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré approuve à l'unanimité le plan de financement

### 2- 11 NOVEMBRE

La cérémonie commémorative du 11 novembre aura lieu à 11 h, avec dépôt de gerbe au monument aux morts puis au cimetière, le verre de l'amitié sera offert à la salle des fêtes : le passe sanitaire sera exigé à l'entrée de la salle.

Préparation de la salle à 9 h, installation du mat, récupérer les brioches et les gerbes

### 3- QUESTIONS DIVERSES

- Le maire informe que nous aurons la visite le 10 novembre à 15 h d'une personne de Pôle Emploi pour le recrutement d'un employé communal, nous pourrions être aidés par l'Etat à 60 % du SMIC pour un contrat hebdomadaire de 30 h maxi sur 2 ou 5 ans, suivant le type de personne.
- Le maire informe qu'une réunion aura lieu le 16 novembre à 10 h avec les agriculteurs et la Chambre d'agriculture pour un projet de haies le long du Chemin de la Saône. Les aides pourraient être de 100 % par la Région si les plantations se font sur les parcelles privées, et de 70 % par l'ADEME si le projet est porté par la commune et que les plantations se font sur le domaine public. Dans ce cas, la Chambre d'agriculture a estimé la part restant à charge de la commune entre 3 500 € et 4 000 €. Le Conseil accepterait que ce projet soit porté par la commune à condition que l'Association Foncière prenne en charge tout ou partie de la dépense engagée par la commune.
- Le maire informe que le SICECO ne financera plus qu'à 50 % la rénovation de l'Eclairage Public au lieu de 60 % suite à l'incertitude qui plane sur la reversion des taxes par ENEDIS.
- Le maire informe qu'un véhicule a, il y a une quinzaine de jours, couché la pancarte « chemin derrière les Meix » et la semaine dernière accroché le mur du parking de la salle des fêtes : une réparation est nécessaire.
- Les conseillers évoquent le problème des ordures et du pourrissoir du cimetière, la réflexion est engagée.

La séance est levée à 20 h 00

